

Mesdames, Messieurs les Présidents

Chers collègues

Petit rappel:

Les championnats départementaux peuvent se faire sur des courses labellisées ou non

Si vous choisissez de les faire sur une compétition non labellisée, elle devra malgré tout être mesurée et obtenir un certificat de mesurage mais elle ne sera pas qualificative pour les France, ni rapporter des points au club.

**Mais** tout championnat doit être déclaré sur CALORG

❖ Qui valide les championnats départementaux, les championnats régionaux.

Les départementaux par les présidents des Commissions Départementales du Running sous couvert des Présidents du Comité Départemental d'Athlétisme.

Les régionaux par le Président Régional du Running après concertation avec les Présidents de CDR et validation du Bureau exécutif de la ligue.

❖ A quel moment doit-on les valider

**Les Départementaux :**

Vous avez fait le choix de la date avant votre validation sur CALORG : vous modifier sur CALORG le type de compétition, vous choisissez CH Championnat et niveau DP Départemental

Type de compétition : ME Meeting - Course - Cross  
Sous Sous Type de compétition : EL Epreuves à label  
Niveau : DP Départemental

Type de compétition : CH Championnat  
Sous Sous Type de compétition : EL Epreuves à label  
Niveau : DP Départemental

Votre compétition a été validée par la C.R.R et la C.N.R vous devez en référer la C.R.R par mail en indiquant le numéro de la compétition, son nom, la date et l'épreuve concernée pour qu'elle puisse faire la modification si la C.N.R n'est pas encore intervenue.

Si la C.N.R a déjà validé la C.R.R se rapprochera de celle-ci pour faire la modification.

**Les Régionaux :**

C'est la Commission Régionale qui s'occupe de tout après la validation du bureau exécutif de la ligue

La Présidente

ALT Patricia